



Services à la personne



AVRIL 2023

La liste des entreprises concernées
par cette fiche filière se trouve en
annexe du document.



Les chiffres clés de la filière en 2022

Pour les établissements TPE/PME, hors décret tertiaire.

Services à la personne

200 600

Etablissements

4 970

GWh/an

Consommation énergétique totale de la filière

Toutes énergies (Electricité, gaz, fioul, etc.) et tous usages (CVC, eau chaude, cuisson, équipements)

25 000

kWh/an

Consommation énergétique moyenne par établissement

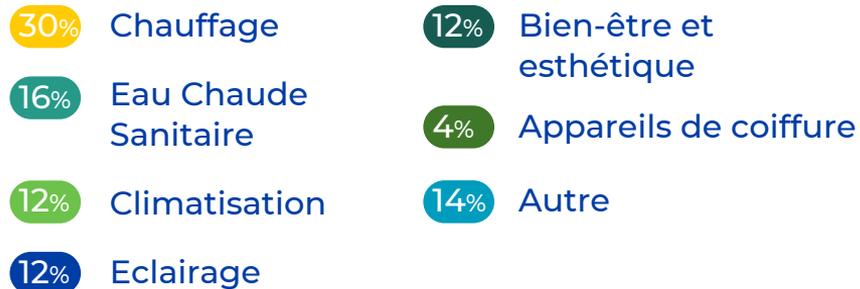
3 800€

HT/an

Facture énergétique moyenne par établissement



Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage.



A photograph of a woman with glasses and her hair in a bun, sitting in a wheelchair and smiling. She is in a home environment with a doorway and a plant in the background. A yellow L-shaped graphic is positioned to her left. A large teal circle on the right contains white text.

**Les leviers pour
réduire sa
consommation
énergétique sur
les principaux
postes de
dépenses**

01



30% 

de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE



Principaux Ecogestes



Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage afin de le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux. Vous réaliserez des économies de chauffage importantes.

- ▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



Purgez régulièrement vos radiateurs à eau chaude. A chaque début de saison de chauffage, purgez vos radiateurs afin d'enlever l'air qui s'y accumule et qui nuit à ses performances.

- ▶ Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés



Dégagez vos radiateurs obstrués ainsi que les zones situées devant ou sur vos radiateurs afin de leur permettre de diffuser pleinement leur chaleur dans les pièces de votre local professionnel.

- ▶ Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés



30% 

de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE

Principaux Equipements & Travaux (1/2)



Entretenez annuellement votre chaudière à combustible (fioul, gaz, charbon ou bois) et **effectuez des analyses de combustion** afin d'optimiser son fonctionnement (obligation légale du 15 septembre 2019 pour les chaudières dont la puissance nominale est comprise de 4 à 400kW).

- ▶ Economies max : 12% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-3 000€)



Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs afin de pouvoir ajuster leur température à la main.

- ▶ Economies max : 6% de l'usage de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)



Remplacez votre chaudière gaz ou fioul vieillissante pour une **chaudière à condensation, à bois, une chaudière hybride ou une pompe à chaleur**.

- ▶ Economies max : 25 à 30% d'économie d'énergie par rapport à une chaudière de 25 ans

01



30% 

de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE



Principaux Equipements & Travaux (2/2)



Installez un thermostat à programmeur horaire sur votre système de production de chauffage et réglez le pour le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux.

▶ Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



Isolez thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres.

**30%** 

de la consommation
énergétique totale.

CHAUFFAGE

Ecogestes

- Compartimentez les zones ayant des températures différentes.
- Fermez la porte de votre local.
- Vérifiez le respect des réglementations, notamment que les débits de renouvellement d'air ne soient pas trop élevés, ce qui peut engendrer des consommations supplémentaires « inutiles ».
- Dans le cas d'un réseau de chauffage hydraulique, procédez à l'équilibrage de votre réseau afin d'assurer un débit constant sur l'ensemble du réseau et donc un chauffage homogène.

Equipements & Travaux

- Installez un pilotage centralisé des appareils de chauffage/climatisation.
- Installez un rideau ou un sas d'entrée/groom de fermeture de la porte d'entrée.
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de chaleur.
- Privilégiez des systèmes peu inertiels et très réactifs sur la montée en température pour les locaux à usage intermittents.

02



16% 

de la consommation
énergétique totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE



Placez le ballon d'eau chaude à la verticale
plutôt qu'à l'horizontale.



Réglez la température du chauffe-eau à
55°C pour diminuer le temps de préchauffe
et limiter la formation de tartre.

Sources : CNIDEP, EDF

02



16% 

de la consommation
énergétique totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE

Principaux Equipements & Travaux (1/2)



Faites détartrer votre chauffe-eau par un professionnel.

- ▶ Economies max : 30% d'économie d'énergie pour 3mm de tartre enlevés sur la résistance



Isoler le réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire.



Installez des équipements de robinetterie permettant de limiter le débit (mousseur, douchette, aérateur, etc.) tels qu'un système hydro-économe ou de régulateurs de jet auto-régulés. Ces dispositifs permettent d'économiser sur la consommation d'eau chaude.

- ▶ Economies max : 25% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)

Sources :

02



16% 

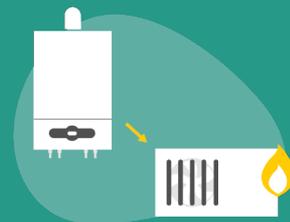
de la consommation
énergétique totale.

**EAU CHAUDE
SANITAIRE**

Principaux Equipements & Travaux (2/2)



Installez des mitigeurs thermostatiques pour régler l'eau directement à la bonne température.



Si vous avez une chaudière à gaz : Installez une pompe à chaleur en remplacement de votre ancienne chaudière.

Sources : CNIDEP, EDF

02



16% 

de la consommation
énergétique totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE

Autres

Ecogestes

- Vérifiez régulièrement l'absence de fuites dans le réseau hydraulique.

Equipements & Travaux

- Installez des ioniseurs ou un adoucisseur d'eau pour limiter l'entartrage de votre système de production d'eau chaude.
- Raccordez-vous à un réseau de chaleur s'il en existe un à proximité.
- Investissez dans un système de récupération des calories sur l'évacuation des eaux usées pour préchauffer l'eau froide d'ECS.

Sources : RenovOccitanie / EDF / ADEME

03



12% 

de la consommation
énergétique totale.

CLIMATISATION

Sources : Obligation du plan de sobriété
énergétique / ADEME / CCI Oise



Ne climatisez pas votre local si la température est inférieure à 26 degrés.



Programmez votre climatiseur en fonction de vos horaires d'ouverture. Réglez la fonction de programme horaire sur votre système de climatisation vous permettra de planifier des ajustements de température en fonction des plages horaires d'inoccupation.

► Economies max : 10% de la consommation des équipements susmentionnés

Principaux Ecogestes



Optimisez votre température de climatisation. Adaptez la température de la climatisation par rapport à la température extérieure, mais aussi à votre type d'activité. Si vous effectuez des tâches sédentaires, il est déconseillé de dépasser une différence de température de plus de 8°C avec l'extérieur.

► Economies max : 6% de la consommation des équipements susmentionnés



Dégagez l'espace autour du condenseur de votre climatisation. Vérifiez qu'il y a un espace suffisant autour du condenseur de votre climatiseur (partie généralement visible permettant la ventilation de l'appareil) pour qu'il fonctionne de manière optimale. Une distance d'un mètre est recommandée.

► Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés



12% 

de la consommation
énergétique totale.

CLIMATISATION

Principaux Equipements & Travaux



Faites **entretenir périodiquement** vos installations de climatisation par un **professionnel agréé**.

- ▶ Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés



Isolez thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres.



Remplacez votre climatiseur ancien par une **pompe à chaleur, beaucoup plus économique**, qui vous permettra également d'assurer les fonctions de chauffage.

- ▶ Economies max : 50% de la consommation des équipements de climatisation et de chauffage

03



12% 

de la consommation
énergétique totale.

CLIMATISATION

Autres

Ecogestes

- Ouvrez les fenêtres aux heures les plus fraîches (tôt le matin, ou la nuit quand c'est possible) plutôt que de sur ventiler en journée.
- Fermez les portes et fenêtres, et utilisez des protections solaires, aux heures les plus chaudes et quand la climatisation fonctionne.

Equipements & Travaux

- Installez des brises soleil, stores et films soleil pour limiter les apports de chaleur de l'extérieur et l'utilisation de la climatisation
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de froid.

Sources : CMA Occitanie / CMA Bourgogne Franche Comté
ADEME



**Pour aller plus
loin :
Les tendances
de la filière**

QUELQUES CHIFFRES

- Selon une étude reprise par Biblond, **97%** des clients de salons de coiffure estiment que **le développement durable est important**, et près d'une moitié d'entre eux considère qu'il s'agit même d'une priorité.
- **Plus de 50%** des français sont prêts à changer de salon de coiffure pour se rendre dans **un salon engagé ou « vert »**.
- On recense 31 salons de coiffure « bio » sur Moncoiffeurbio.com.

LABELS & NORMES

- La norme internationale **ISO 26 000**, permet de reconnaître la mise en œuvre d'une démarche responsable à travers plusieurs leviers : qualité de vie au travail, prévention de la pollution, gestion des déchets, contribution au développement local etc.
- Le label « **Votre institut responsable pour une beauté durable** », créé par la CNAIB-SPA permet de reconnaître les professionnels de l'esthétique ayant une démarche responsable.
- « **Mon coiffeur s'engage** » est un label élaboré par l'AFNOR et ECOCERT en 2009. Il incite à réduire les consommations énergétiques, prévient des risques liés à la santé et encourage à utiliser les produits moins chimiques et moins polluants. Aujourd'hui près de 100 salons l'ont obtenus.

PRATIQUES ECO-RESPONSABLES

- Utiliser des produits naturels et/ou labellisés : produits coiffants, soins corporels et produits d'entretien non toxiques, bio ou naturels (ex : COSMEBIO, BDIH, NF Environnement, Ecolabel Européen etc.)
- Réutiliser les bouteilles et flacons : après avoir acheté un produit, les clients peuvent revenir et remplir leur flacon vide en salon ou en institut
- Favoriser l'accès du salon/ de l'institut aux personnes à mobilité réduite
- Utiliser des douchettes pour réduire votre consommation d'eau (et réduire considérablement votre facture)
- Prévoir une bonne aération et ventilation générale pour renouveler l'air et ainsi diminuer la densité des polluants dans les locaux
- Couvrir votre spa avec une couverture thermique et une protection au sol, afin de le rendre jusqu'à 40% plus économe en énergie
- Pour les spas extérieurs, placer votre spa sous un auvent ou près d'un brise-vent





Annexe



Entreprises concernées par la filière.

Le code à 4 chiffres et une lettre
suivant le nom de la filière fait
référence au code NAF (ex: 4789Z).

- 8690B Laboratoires d'analyses médicales
- 8690C Centres de collecte et banques d'organes
- 8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.
- 8810B Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées
- 8891A Accueil de jeunes enfants
- 8891B Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
- 8899A Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 9609Z Autres services personnels n.c.a.
- 9604Z Entretien corporel
- 9602B Soins de beauté
- 9602A Coiffure



Baisse les
WATTS